



Les bons gestes Pour un commerce



Vous êtes motivé(e), vous voulez vous investir dans la réduction des déchets. Vous avez envie de participer au "Défi 7". Vous trouverez ci-dessous quelques pistes de réflexion permettant de réduire le poids de votre poubelle. Le SYDEVOM vous propose de choisir, parmi ces pistes, au moins 7 gestes que vous souhaitez mettre en œuvre ou continuer (si vous les appliquez déjà) en fonction, bien sûr des possibilités envisageables de par votre activité.

- **J'évite la distribution de sacs jetables** et je propose des sacs cabas réutilisables à la vente, ou comme cadeau aux clients réguliers. Je propose des sacs en papier ou des cagettes réutilisables,
- Je propose des produits de fabrication locale et/ou peu emballés,
- J'évite de jeter les invendus en favorisant le don aux associations,
- J'étiquette et je mets en valeur les produits vendus **pauvres en déchets ou éco-conçus** (moins emballés, fonctionnant sans piles, piles rechargeables...),
- Pour chaque objet vendu avec des piles, je propose des piles rechargeables et je reprends les piles usées,
- Pour les cadeaux publicitaires de fin d'année, je limite la distribution de gadgets et je favorise des produits durables comme par exemple des sacs cabas,
- Pour Noël, j'appose une petite affiche présentant des gestes et des idées cadeaux pour un Noël pauvre en déchets,

- **Je réutilise les emballages de livraison** (cartons, papier-bulles, etc.) pour l'emballage du client,
- Pour le nettoyage du magasin, **j'utilise des produits éco-labellisés, en grands contenants et/ou concentrés,**
- J'utilise des lampes basse consommation et je les dépose dans un lieu de collecte adapté, lorsqu'elles sont en fin de vie,
- **J'évite la distribution de prospectus publicitaires** dans les boîtes aux lettres et je **favorise la communication dématérialisée** (Internet, bouche-à-oreille,...)
- ⊖ **Je relaye et j'explique les gestes de réduction des déchets à minima** auprès d'un client sur trois,
- **Parler régulièrement de la démarche de prévention auprès de chacun de ses fournisseurs,** en leur demandant ce qu'ils peuvent faire pour aider l'artisan à réduire sa production de déchets,
- **Je propose des services de location** lorsque c'est possible (électroménager, article de sport, ...),

Chaque geste compte !